



## Citernes : seules les catastrophes sont mobilisatrices

Le 1<sup>er</sup> février 2011, l'UDC de Vernier lançait une initiative communale « Moins de citernes, plus de sécurité ». A l'expiration du délai imparti, soit le 1<sup>er</sup> avril, près de 800 signatures ont été récoltées. Un nombre insuffisant pour permettre à l'initiative d'aboutir mais largement suffisant pour signifier à nos autorités que le problème de la sécurité industrielle ne peut plus être négligé à Vernier.

Qualifier comme l'a fait le canton d' « acceptable » le risque de 450 morts est inacceptable pour l'UDC qui entend bien continuer à se battre pour que l'urbanisation du territoire ne se fasse plus au détriment de la population verniolane !

L'UDC ne peut se satisfaire de la manière dont l'Etat répond à la préoccupation légitime des citoyens. L'UDC continue à réclamer l'organisation d'une table ronde afin d'informer la population sur les risques et des citernes et plus largement sur ceux de l'industrialisation de Vernier.

La conscience que la sécurité est la condition sine qua non de la prospérité de nos sociétés humaines et du bien-être qui en découle s'est estompée. Pourtant le risque est là et l'urbanisation croissante ne fait que le renforcer.

A Mexico City, comme à Vernier aujourd'hui, la ville a rattrapé la zone de dépôts d'hydrocarbures et l'accident a fini par arriver. En 1984, une vanne explose lors du déchargement d'un camion citerne. Cette catastrophe a été qualifiée d'une des plus meurtrières du 20<sup>ème</sup> siècle avec 500 morts, soit **50 de plus que l'estimation du risque acceptable en cas d'accident pour les citernes de Vernier !**

S'appuyant sur les conclusions de l'étude de risque des dépôts d'hydrocarbures de Blandonnet (Petrostock) le Conseil d'Etat répond que « **le risque est acceptable pour les populations environnantes et qu'il n'y a pas lieu de prendre des mesures supplémentaires** ».

Nous avons demandé par courrier le 1<sup>er</sup> février, à Isabel RoCHAT, la Conseillère d'Etat en charge de la sécurité et de l'environnement (DSPE), d'organiser une table ronde d'information en présence des autorités, des habitants et des pétroliers pour rassurer, informer, discuter avec la population directement concernée. En date du 29 mars, elle nous a répondu qu'il conviendrait d'adresser notre demande à la commission Carbur-Vernier dans laquelle siège un Conseiller administratif de notre Commune (sauf erreur Thierry Apothéloz) afin de porter à l'ordre du jour de cette commission nos préoccupations. Le jour même de la réception du courrier, soit le 4 avril, la demande a été effectuée.

Le 11 mai aura lieu la réunion de la commission Carbur-Vernier qui siège depuis 20 ans. D'ici là, à moins d'un tsunami, la patience est de mise à l'ombre des citernes.

**Faut-il donc attendre qu'une catastrophe ait lieu pour sortir de la torpeur ?** Suite à la tragédie que vit aujourd'hui le Japon, un pays à la technologie au moins aussi avancée que celle de la Suisse, la réflexion sur le risque industriel est lancée. **L'enjeu est clairement dans l'aménagement du territoire.** Les choix d'urbanisation devront intégrer la sécurité des habitants, pour éviter que le pire arrive aussi chez nous, à Vernier.

**Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont signé notre initiative !** Nous ne manquerons pas de les tenir informés de la suite de ce dossier dont nous pourrions bientôt célébrer le premier anniversaire.

**Le déplacement des citernes ainsi qu'un aménagement cohérent et sûr du site de Blandonnet,** c'est ce que l'initiative communale de l'UDC demandait, ce que la pétition déposée aujourd'hui reprend et ce que notre parti s'engage à défendre sur l'ensemble du territoire verniolan pour le bien-être de ses habitants.

Christina Meissner

[www.udc-ge.ch/communes-sections/section-vernier.htm](http://www.udc-ge.ch/communes-sections/section-vernier.htm)

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**